

Article 3 - Participation financière des familles

La tarification est faite en fonction du QF (voir tableau), c'est pourquoi il est nécessaire de fournir soit le N°CAF dont dépend l'enfant, soit le dernier avis d'imposition. (En communiquant votre numéro d'allocataire vous consentez à ce que votre quotient familial soit consulté sur le site CAFPRO, dans le cadre de procédure réglementée par la CAF). En l'absence de ces documents, la tarification la plus haute sera appliquée. A noter que les tarifs 2014- 2015 sont encore reconduits en 2017-2018.

TARIFS 2017-2018		Restaurant scolaire (Les tarifs des prestations du restaurant scolaire municipal sont fixés par délibération du conseil municipal, ils sont susceptibles de changer en fonction du prestataire)	Etude	TAP		Périscolaire		
				Tarif/h	Tarif/TAP	Matin	Mercredi 11h30-12h30	Soir
	Quotient familial < 400	2,75€/repas	Pas de participation financière des familles.	0,50€/h	0,75€/TAP	1,2€/h	1,35€/h	1,35€/h
	Quotient familial >400-600<	3,24€/repas		0,65€/h	0,97€/TAP	1,4€/h	1,75€/h	1,75€/h
	Quotient familial >600-800<	3,74€/repas		0,80€/h	1,20€/TAP	1,55€/h	2,05€/h	2,05€/h
Quotient familial >800	4,24€/repas	1,50€/h		1,50€/TAP	1,65€/h	2,15€/h	2,15€/h	

*Les enfants participants au périscolaire doivent souscrire l'adhésion à l'association ALFA3A (9.40€/Enfant).

*Toute heure entamée est due et facturée.



Pour information, la CAF de Lyon participe financièrement au fonctionnement de l'Accueil de loisirs, sous forme d'une subvention horaire par enfant. Cette dernière est révisable chaque année.

Pour

vos informations, la municipalité prend en charge une partie de la participation de chacun des services afin de proposer aux habitants de la commune une offre périscolaire de qualité tout en restant abordable pour les familles :

Coût des Services périscolaires	Restaurant scolaire	Etude	TAP	Périscolaire
Année référence 2016	5,19€/repas	Coût d'ouverture du service : 54,13€/h	4,89€/TAP	Coût d'ouverture du service : 36,50€/h